



**République du Sénégal**  
*Un Peuple – Un But – Une Foi*

**Agence nationale de la Statistique  
et de la Démographie**



***FEUILLE DE ROUTE POUR L'ELABORATION DE LA TROISIEME  
STRATEGIE NATIONALE  
DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE (SNDS III) 2019 - 2023***

29 MARS 2019

## ***1 Contexte et justification***

Conscient de l'importance de la production harmonisée de statistiques pertinentes et régulières pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes et politiques de développement, le Gouvernement du Sénégal avait pris dès 2004 plusieurs initiatives en vue de renforcer son Système Statistique National (SSN).

C'est dans cet élan que le SSN a élaboré et mis en œuvre deux (2) générations de Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SDS 2008-2013 et SNDS 2014-2019) et prépare l'élaboration de la troisième génération de SNDS au courant de l'année 2019.

Revenant sur la SNDS II 2014-2019, il faut admettre qu'aujourd'hui, entre autres besoins, le suivi des objectifs de développement durables (ODD) qui s'inscrit dans l'agenda 2030 des Nations unies, se révèle indispensable ainsi que ceux de l'agenda 2063 de l'Union Africaine (UA) pour ne citer que ces documents de référence.

En effet, le Sénégal fait partie des premiers pays africains ayant adhéré, en Septembre 2015, au Partenariat mondial pour les données du développement durable (Global Partnership for Sustainable Development Data - GPSDD), un réseau de plus de cent cinquante (150) parties prenantes, du secteur privé, de la société civile, des représentants de gouvernements et d'organisations internationales, œuvrant à la construction d'un environnement favorable pour la production de données en soutien aux politiques de développement durable.

Par ailleurs, le défaut d'appropriation de la SNDS II par certains membres du SSN a été noté, particulièrement en ce qui concerne la recherche de sources de financement. Ceci a eu des conséquences sur la réalisation de certaines activités inscrites dans la stratégie . Ceci appelle de notre part plus de sensibilisation sur la nécessité d'identifier les différentes sources de financement pour les activités à mener. La mise en place en vue du fonds de développement de la statistique (FDS) pourrait aider à la mobilisation des financements. .

La finalisation du PAP 2 du PSE figure aussi parmi les motivations de l'élaboration anticipée de la SNDS\_III par souci de cohérence avec le document de référence de la politique économique et social du pays, le Plan Sénégal Emergent (PSE).

.

Ainsi, cette nouvelle stratégie couvrira la période 2019-2023 soit cinq (5) ans et la présente feuille de route est proposée pour son élaboration.

## **2 Objectifs et résultats attendus**

### **2.1 Objectif général**

L'objectif général de cette feuille de route est de décrire le processus d'élaboration et d'adoption de la SNDS\_III qui doit répondre aux besoins de l'ensemble des producteurs et utilisateurs des statistiques pour le suivi des politiques et programmes, notamment le PSE, les agendas 2030 et 2063 des Nations unies et de l'Union africaine et le high 5 du programme décennale de la BAD 2017-2026.

### **2.2 Objectifs spécifiques**

La feuille de route vise les objectifs spécifiques suivants :

- proposer un chronogramme pour l'élaboration de la SNDS III;
- concevoir un budget prévisionnel;
- proposer un dispositif composé d'un cadre d'orientation et de coordination et un cadre opérationnel ;
- décrire les mécanismes de participation des acteurs du SSN dans le cadre du dispositif organisationnel existant ;
- élaborer et faire adopter la SNDS\_III ;
- élaborer une stratégie de financement de la SNDS III.

### **2.3 Résultats attendus**

Les résultats attendus sont :

- le chronogramme décrivant toutes les activités à mettre en œuvre est élaboré ;
- la SNDS\_III est élaborée et adoptée par le Conseil national de la Statistique (CNS) ;
- la stratégie de financement de la SNDS III est élaborée.

## **3 Approche et dispositif organisationnel**

### **3.1 Organisation du processus**

La SNDS\_III doit être élaborée sous l'égide du Conseil national de la Statistique (CNS) qui est l'organe officiel de coordination et de supervision du SSN, et dont l'une des attributions consiste à adopter les programmes pluriannuels d'activités statistiques et à assurer le suivi de leur mise en œuvre.

La maîtrise d'œuvre incombe au Comité technique des Programmes Statistiques (CTPS) présidé par le Directeur général de l'ANSD. Le dispositif qui sera mis en place est structuré comme suit :

- (I) Un Comité de Pilotage (CP) présidé par le Président du CTPS
- (II) Une équipe technique multisectorielle dénommée Secrétariat technique permanent (STP), sera installée par le président du CTPS.

Le STP est présidé par le Coordonnateur de la CPCCI et est chargé de :

- Superviser l'ensemble du processus d'élaboration ;
- organiser le suivi et le contrôle des travaux confiés aux consultants nationaux et aux comités sectoriels ;
- valider les rapports de synthèse à partir des rapports sectoriels préparés par les consultants nationaux et les comités sectoriels lors des différentes étapes du processus d'élaboration de la stratégie ;
- préparer les réunions des comités sectoriels et du Comité de Pilotage ;
- préparer les réunions du CTPS destinée à examiner et adopter le rapport final à soumettre au CNS pour approbation;
- superviser la rédaction du document de synthèse de la SNDS ;
- préparer et organiser l'atelier de présentation de la SNDS à tous les acteurs du système statistique national y compris le niveau local.

- (III) Une Cellule de communication (CELCOM) :

La CELCOM de la SNDS\_III sera chargée de toute la campagne de médiatisation durant tout le processus d'élaboration, elle sera chargée de la préparation des communications à soumettre aux organes de presse et en Conseil des ministres.

Sous la responsabilité du conseiller en communication du DG de l'ANSD, la cellule de communication sera ouverte aux personnes ressources relevant d'autres structures membres du SSN.

- (IV) Les comités sectoriels du CNS au nombre de cinq (5) sont :

1. le comité sectoriel « Développement institutionnel du Système statistique national » ;
2. le comité sectoriel « Statistiques démographiques, sociales et judiciaires » ;

3. le comité sectoriel « Statistiques économiques et financières » ;
4. le comité sectoriel « Statistiques du secteur rural et de l'environnement » ;
5. le comité sectoriel « Traitement, diffusion et archivage des données ».

**Le comité sectoriel** « Développement institutionnel du système statistique national » est chargé d'examiner les questions relatives au développement institutionnel du système statistique national, notamment celles relatives à l'organisation et à l'évolution du cadre législatif, institutionnel, réglementaire et organisationnel du SSN.

**Le comité sectoriel** « Statistiques démographiques, sociales et judiciaires » est chargé d'examiner les questions relatives aux statistiques démographiques, sociales et judiciaires (démographie et état civil, éducation, enseignement technique et formation professionnelle, santé, travail et emploi, habitat, eau et assainissement, culture, genre, justice et droits de l'homme).

**Le comité sectoriel** « Statistiques économiques et financières » est chargé d'examiner les questions relatives aux statistiques économiques et financières (comptabilité nationale, prix, échanges commerciaux, conjoncture, finances publiques, industrie, infrastructures).

**Le comité sectoriel** « Statistiques du secteur rural et de l'environnement » est chargé d'examiner les questions relatives aux statistiques de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, des eaux et forêts et de l'environnement.

**Le comité sectoriel** « Traitement, diffusion et archivage des données » est chargé des questions relatives au traitement, à la diffusion et à l'archivage des données statistiques.

(V) Trois (3) consultants nationaux seront chargés de préparer les rapports des différentes étapes : diagnostic du SSN /bilan de la mise en œuvre de la SNDS 2014-2019, en mettant à profit le PAP du PSE, les ODD et l'agenda 2063; élaboration de la vision et des stratégies ; élaboration des plans d'action, rédaction du document final.

(VI) Les trois consultants sectoriels vont travailler sous la coordination et la supervision du consultant principal.

Le Secrétariat technique permanent peut faire appel à une assistance technique internationale à des moments précis de la conduite du processus d'élaboration, notamment avant l'adoption du document final par le CNS.

Le STP peut faire appel, en cas de besoin, aux Directions de l'ANSD et des services sectoriels membres du SSN.

### **3.2 Principes**

Le processus sera participatif car associant tous les acteurs du système statistique national (producteurs, utilisateurs et partenaires au développement). Il s'agira à ce niveau de tenir régulièrement des ateliers de discussions/ restitutions, qui impliqueront les structures centrales et déconcentrées, des concertations entre les responsables nationaux, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé et les organisations de la société civile...les utilisateurs. Une stratégie de communication sera aussi élaborée pour sensibiliser, motiver et impliquer tous les acteurs dans le processus de formulation et d'élaboration de la SNDS III.

### **4 Budget**

L'élaboration de la SNDS III va nécessiter des moyens financiers. Ce budget va servir à la conduite des processus, depuis l'élaboration jusqu'à la validation avec la tenue des ateliers. Le budget prévisionnel s'élève à **157.150.000 FCFA**;

Processus et étapes	Activités	Montant (en F CFA)	Détail du Budget	Sources de financement Potentielles
<b>Ensemble du processus</b>	Fonctionnement des organes (CP, STP, Comités techniques)	20 000 000	Déjeuners et pauses café lors des réunions de validation de documents intermédiaires, transport,	
	Coordination	10 000 000	commodités, réunions des groupes et locaux, prise en charge des régionaux consommables, petits matériels, crédits téléphone, etc.	
	Communication/sensibilisation	30 000 000	CNS ; CTPS, 14 CRD, point de presse, vulgarisation du document final de la SNDS3 au niveau régional.)	
	Honoraire des trois (03) consultants nationaux	19 200 000	3 consultants nationaux pour 80 jours ouvrables (80.000 FCFA /jour) voir avec la BAD	
	Honoraire du consultant principal	?????		
	<b>SOUS TOTAL 1</b>	<b>85 600 000</b>		
	<b>Etape 1: Diagnostic du SSN</b>	Elaboration du diagnostic par les consultants sous la supervision du STP et du consultant principal	9 000 000	
	Assistance technique internationale (P 21, ...)	PM		<b>ETAT/PTF</b>

	Examen du rapport "diagnostic du SSN" par les Comités sectoriels du SSN	2 650 000	Atelier 2 jour de 50 personnes, salle équipée= 75000 F/jour, déjeuner + pause café=20 000 F/personne, frais de déplacement des participants = 5000 F/personne,	
	Examen et validation du rapport "diagnostic du SSN" par le Comité de Pilotage	200 000	Pause café	
	<b>SOUS TOTAL 2</b>	<b>11 850 000</b>		
<b>Etape 2: Vision et stratégie</b>	Assistance technique internationale	PM	A la charge du partenaire	
	Elaboration de la vision et des stratégies par le STP, les consultants nationaux et l'assistance technique internationale	9 000 000	Retraite 5J	
	Examen de la vision et des stratégies par les Comités sectoriels du SSN et les SRDS	4 125 000	Atelier 1 jour de 150 personnes, cinq salles équipées = 75000 F/jour, déjeuner + pause café=20 000 F/personne, frais de déplacement des participants = 5000 F/personne, communication (pm)	
	Examen et validation de la vision et des stratégies par le Comité de Pilotage	200 000	Pause café	
	<b>SOUS TOTAL 3</b>	<b>13 325 000</b>		
	<b>Etape 3 : Elaboration des plans d'action</b>	Elaboration plans d'action par les consultants et le STP (	9 000 000	Retraite 5J
	Prise en charge du consultant en MSproject	5 000 000		



	Soumission des plans d'action à l'adoption du CP	200 000	Pause café
	<b>SOUS TOTAL 4</b>	<b>14 200 000</b>	
<b>Etape 4 : Finalisation du document</b>	Rédaction du document de synthèse de la SNDS III par les consultants sous la supervision du STP et du consultant principal	9 000 000	Retraite 5 Jours
	Examen du document de synthèse de la SNDS par les Comités sectoriels	8 250 000	Atelier 2 jour de 150 personnes, 5 salles équipées= 75000 F/jour, déjeuner + pause café=20 000 F/personne, frais de déplacement des participants = 5000 F/personne, communication (pm)
	Examen du document de synthèse de la SNDS par le CP	975 000	Atelier 1 jour de 30 personnes, salle équipée= 75000 F/jour, déjeuner + pause café=20 000 F/personne, frais de déplacement des participants = 10 000 F/personne,
	Soumission du document de synthèse de la SNDS à l'adoption du CTPS	2 900 000	Atelier 1 jour de 100 personnes, salle équipée= 400 000 F/jour, déjeuner + pause café=20 000 F/personne, frais de déplacement des participants = 5000 F/personne,
	Soumission du document de synthèse de la SNDS à l'approbation du CNS	4 150 000	Atelier 1 jour de 150 personnes, salle équipée= 400 000 F/jour, déjeuner + pause café=20 000 F/personne, frais de déplacement des personnes
	Impression du document final de la SNDS III	1 500 000	300 exemplaires à 5.000 F CFA /l'exemplaire
	Présentation de la SNDS III à tous les acteurs du SSN (producteurs et utilisateurs) avec une forte implication de la presse	5 400 000	Atelier 1 jour de 200 personnes, salle équipée= 400 000F/jour, déjeuner + pause café=20 000 F/personne, frais de déplacement des participants = 5000 F/personne,

	<b>SOUS TOTAL 5</b>	<b>32 175 000</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>157 150 000</b>		

## 5 Calendrier prévisionnel

Le calendrier de l'élaboration de la SNDS est présenté ci-dessous:

**Calendrier prévisionnel de la phase de lancement du processus**

	Activités	avril 2018				mars 2019				avril 2019			
1	Rédaction d'un projet de feuille de route	■											
2	Mettre en place le Comité de pilotage(CP) et le secrétariat technique permanent (STP). Valider la feuille de route et le budget.					■							
3	Rédaction des termes de référence des comités sectoriels et des consultants					■							
4	Mettre en place les comités sectoriels (démographie et secteurs sociaux ; économie et finances ; développement rural et environnement ; etc.)									■			
5	Recrutement des consultants									■			
6	Mobilisation de l'assistance technique									■			
7	Mobilisation des ressources nécessaires à l'élaboration de la SNDS									■			
9	Actions de communication	■											

### Calendrier prévisionnel de l'élaboration de la SNDS Mai-octobre 2019

		Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct		
1.	Diagnostic du SSN et prise en charge du PAP du PSE, des ODD et de l'agenda 2063. Lancement des travaux des comités sectoriels.	■							
2.	Rédaction du rapport diagnostic de la situation du SSN		■						
3.	Préparation et organisation de l'atelier de validation des rapports sectoriels par le STP			■					
4.	Présentation du rapport diagnostic et des rapports sectoriels au CP				■				
5.	Présentation du rapport diagnostic et des rapports sectoriels au CTPS					■			
6.	Préparation du rapport sur "la vision et les stratégies" par les experts nationaux			■					
7.	Préparation et organisation de l'atelier du STP chargé de valider "la vision et les stratégies"				■				
8.	Organisation de la réunion du CP chargée de valider le rapport sur "la vision et les stratégies"					■			
9.	Préparation et rédaction du rapport sur les plans d'action par les experts nationaux				■				
10.	Préparation et organisation de la réunion du STP chargée d'adopter le rapport sur les plans d'action					■			
11.	Rédaction du document de synthèse de la SNDS III par le Secrétariat permanent et les consultants (y inclus le dispositif de suivi évaluation)				■				
12.	Préparation et organisation de l'atelier des CTPS pour examiner le document					■			
13.	Préparation et organisation de la réunion du CNS pour approbation du document de synthèse de la SNDS III						■		
14.	Préparation et organisation de l'atelier de présentation de la SNDS à tous les acteurs du système statistique national						■		
15.	Impression et diffusion du document de synthèse de la SNDS							■	
16.	Actions de communication	■							